

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Procès-verbal
Date : Séance ordinaire du 31 janvier 2024
Heure : 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)
Lieu : Vidéoconférence (Zoom)

MEMBRES QUI ONT CONFIRMÉ LEUR PRÉSENCE

- M^{me} Cathy Arseneau Entreprise
- M^{me} Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et président
- M. Paul-André Bourque-Éloquin Entreprise et vice-président
- M. Jean-Philippe Chartrand Groupe socio-économique
- M. Guillaume Chassé Enseignant, campus de Gaspé
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC technique
- M. Stéphane Gosselin Professionnel
- M^{me} Josée Laflamme Groupe socio-économique
- M^{me} Junlian Leblanc Titulaire de DEC préuniversitaire
- M. Serge Rochon Directeur des études
- M. Jean St-Pierre Groupe socio-économique
- M^{me} Nancy Vigneau Enseignante, campus des Îles-de-la-Madeleine

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Déclaration d'intérêt;
5. Suivi des postes au conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal du 14 novembre 2023 :
 - 6.1. Suivi du procès-verbal du 14 novembre 2023;
7. Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2023 :
 - 7.1. Suivi du procès-verbal du 4 décembre 2023;
8. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 23 janvier 2024 :
 - 8.1. Suivi du procès-verbal du comité exécutif du 23 janvier 2024;
9. Période de questions pour la communauté collégiale.

DÉCISION

10. Demande d'autorisation du maintien du CCTT en pratiques sociales novatrices en développement durable;
11. Adoption de la *Politique sur la conduite responsable en recherche*;
12. Adoption de la *Politique de la recherche*;
13. Adoption de la *Politique sur la valorisation de la langue française*;
14. Adoption de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*;
15. Nomination à la commission des études;
16. Nouvelle version du programme de *Techniques juridiques* – campus de Carleton-sur-Mer;
17. Nouvelle version du programme de *Techniques de soins infirmiers* – campus de Gaspé;
18. Rapport d'autoévaluation du programme de *Techniques d'aquaculture* – ÉPAQ;
19. Nouvelle version du programme de *Techniques de travail social* – campus de Gaspé;
20. Adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM).

INFORMATION

21. Suivi budgétaire;
22. Correspondances;
23. Dépôt des rapports de vote électronique;
24. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration;
25. Suivi de la planification stratégique;
26. Information du président;
27. Information de la directrice générale;
28. Information du directeur des études;
29. Suivi des activités à l'international;
30. Questions diverses;
31. Date de la prochaine séance;
32. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 15 h 07 et souhaite la bienvenue aux membres.

Le président demande l'autorisation aux membres que la séance soit enregistrée uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté à la séance suivante du conseil, l'enregistrement sera supprimé.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire générale procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition de M^{me} Nancy Vigneau, appuyée par M. Stéphane Gosselin, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 31 janvier 2024 en tenant compte de l'ajout du point *15. Nomination à la commission des études.*

Résolution CA-2324-45

Fichier joint : *Projet_Ordre du jour_CA_2024-01-31*

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

Aucun conflit n'est déclaré.

5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Postes à pourvoir :

- Un poste pour le syndicat du personnel de soutien;
- Un poste comme représentant des parents d'étudiants.

Les démarches sont en cours pour pourvoir les postes vacants.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2023

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M. Serge Rochon, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023.

Résolution CA-2324-46

Fichier joint : *Procès-verbal_CA_2023-11-14*

6.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2023

La directrice générale présente les suivis au procès-verbal du conseil d'administration du 14 novembre 2023.

Collaboration avec Merinov

Depuis la dernière rencontre, nous avons déterminé le profil du médiateur. Nous avons sollicité des candidatures auprès de Collecto, et Merinov a fait des démarches de son côté. Les deux parties se sont entendues sur le choix du médiateur. Une première rencontre a eu lieu avec la médiatrice, la directrice générale et le président. Ensuite, la médiatrice rencontrera prochainement Merinov. Elle nous soumettra un plan et un contrat à signer pour la suite.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2023

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M^{me} Yolaine Arseneau, appuyée par M^{me} Josée Laflamme, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023.

Résolution CA-2324-47

Fichier joint : *Procès-verbal_CA_2023-12-04*

7.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2023

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la séance du 4 décembre 2023.

8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 23 JANVIER 2024

À chaque assemblée du conseil, la directrice générale fait rapport des principales décisions du comité exécutif spécialement par le dépôt des procès-verbaux des réunions, comme prévu au Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Fichier joint : *Procès-verbal_CE_2024-01-23*

8.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 23 JANVIER 2024

Sanctions des études

DEC : 18 étudiantes et étudiants

AEC : 55 étudiantes et étudiants

9. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue.

10. DEMANDE D'AUTORISATION DU MAINTIEN DU CCTT EN PRATIQUES SOCIALES NOVATRICES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le coordonnateur de la recherche et de l'innovation, M. Charles Flageole, présente ce point.

En juin 2018, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a autorisé le maintien de notre CCTT en pratiques sociales novatrices en développement durable, et ce, jusqu'au 30 juin 2023. Pour des raisons administratives, le MES nous informait que le processus d'évaluation pour le renouvellement serait reporté d'un an et nous a donc accordé une année de prolongation jusqu'au 30 juin 2024. Le processus d'évaluation a repris de plus belle et nous devons transmettre au 31 janvier 2024 notre demande de renouvellement.

Afin que les activités du CCTT en pratiques sociales novatrices en développement durable se prolongent pour une autre période de cinq ans, il est nécessaire d'obtenir une résolution du conseil d'administration afin de présenter la demande au ministère.

Considérant que le gestionnaire du CCTT en pratiques sociales novatrices en développement durable, l'OBNL CIRADD, a présenté les documents nécessaires aux fins d'analyse par le ministère;

Sur une proposition de M. Stéphane Gosselin, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'approuver le dépôt, auprès du MES, de la demande de renouvellement de reconnaissance du CCTT en pratiques sociales novatrices en développement durable.

Résolution CA-2324-48

Fichiers joints : *Résolution_adoption-bilan-quinquennal+planif-strategique_sig, 2-FORMULAIRE CCTT - Évaluation quinquennale 2024 (CCTT-PSN) CIRADD_20240113, Planification-strategique-2024-2029, Cégep GIM plan-strategique-2023-2028*

11. ADOPTION DE LA *POLITIQUE SUR LA CONDUITE RESPONSABLE EN RECHERCHE*

Le coordonnateur de la recherche et de l'innovation, M. Charles Flageole, présente ce point.

Les politiques de la recherche du Cégep, notamment la *Politique d'intégrité et de conflits d'intérêts en recherche* de 2018 et la *Politique de la recherche* de 2018, ont été révisées en stricte conformité avec le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*, publié en 2021, et la *Politique sur la conduite responsable en recherche* des Fonds de recherche du Québec (FRQ), parue en novembre 2022. L'actualisation a débuté par la *Politique d'intégrité et de conflits d'intérêts* de 2018, et étant étroitement liée, la révision de la *Politique de la recherche* s'est avérée nécessaire. Au cours des cinq dernières années, le paysage de la recherche a considérablement évolué, intégrant des notions cruciales telles que la gestion des données de recherche dans un contexte de partage, ainsi que les impératifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Une mise à jour était donc essentielle pour maintenir la pertinence des politiques. Un comité, composé de membres représentant les CCTT, la direction générale, le personnel enseignant et les professionnels du Cégep, a été formé pour mener cette révision. Les modifications majeures sont détaillées dans un rapport présentant les points saillants des modifications, accompagnant les versions révisées des deux politiques.

Considérant que la *Politique sur la conduite responsable en recherche* a été élaborée en tenant compte des nouvelles directives émises par les organismes de financement, garantissant ainsi sa conformité avec le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche* (2021), ainsi qu'avec la *Politique sur la conduite responsable en recherche* des Fonds de recherche du Québec (2022);

Considérant que, au cours des cinq dernières années, le paysage de la recherche s'est considérablement complexifié et enrichi, intégrant de nouvelles notions à tous les stades du processus de recherche;

Considérant que cette évolution constante dans le domaine de la recherche exige une mise à jour de la *Politique* pour maintenir sa pertinence et son efficacité;

Sur une proposition de M^{me} Nancy Vigneau, appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter la *Politique sur la conduite responsable en recherche*.

Résolution CA-2324-49

Fichiers joints : *Politique CRR_vf_comité_20231006, Points saillants des modifs_polrech_nov2023*

12. ADOPTION DE LA *POLITIQUE DE LA RECHERCHE*

Le coordonnateur de la recherche et de l'innovation, M. Charles Flageole, présente ce point.

Les politiques de la recherche du Cégep, notamment la *Politique d'intégrité et de conflits d'intérêts en recherche* de 2018 et la *Politique de la recherche* de 2018, ont été révisées en stricte conformité avec le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*, publié en 2021, et la *Politique sur la conduite responsable en recherche* des Fonds de recherche du Québec (FRQ), parue en novembre 2022. L'actualisation a débuté par la *Politique d'intégrité et de conflits d'intérêts* de 2018, et étant étroitement liée, la révision de la *Politique de la recherche* s'est avérée nécessaire. Au cours des cinq dernières années, le paysage de la recherche a considérablement évolué, intégrant des notions cruciales telles que la gestion des données de recherche dans un contexte de partage, ainsi que les impératifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Une mise à jour était donc essentielle pour maintenir la pertinence des politiques. Un comité, composé de membres représentant les CCTT, la direction générale, le personnel enseignant et les professionnels du Cégep, a été formé pour mener cette révision. Les modifications majeures sont détaillées dans un rapport présentant les points saillants des modifications, accompagnant les versions révisées des deux politiques.

Considérant que la révision de la *Politique de la recherche* de 2018 est devenue incontournable en raison de son étroite interconnexion avec la *Politique sur la conduite responsable en recherche* et afin d'assurer une cohérence globale au sein des politiques de la recherche du Cégep;

Considérant que la *Politique de la recherche* a été révisée en tenant compte des nouvelles directives émises par les organismes de financement, ainsi que des évolutions significatives de l'environnement de la recherche au cours des cinq dernières années;

Considérant que l'évolution constante dans le domaine de la recherche exige une mise à jour de la *Politique* pour maintenir sa pertinence et son efficacité;

Sur une proposition de M. Serge Rochon, appuyée par M^{me} Nancy Vigneau, il est résolu :

D'adopter la *Politique de la recherche*.

Résolution CA-2324-50

Fichiers joints : *Politique recherche_vf_comité_20231006*, *Points saillants des modifs_polrech_nov2023*

13. ADOPTION DE LA *POLITIQUE SUR LA VALORISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE*

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

La dernière révision majeure de la *Politique de valorisation de la langue française* remonte à 2016 (la version précédente de la *Politique* datait de 1992). La version actuelle de la *Politique* n'a pas rencontré de difficultés d'application majeures. Toutefois, la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* modifie la *Charte de la langue française* et prévoit, entre autres, l'obligation des collèges d'apporter certaines modifications à leur politique linguistique.

La *Politique* du Cégep doit donc être révisée et faire l'objet d'une consultation de la communauté collégiale. Dans le cas d'un collège francophone comme le Cégep de la Gaspésie et des Îles, les modifications à apporter touchent principalement :

- Les exigences relatives à la *Politique* : mise en œuvre, processus de révision, mécanismes de consultation, reddition de comptes, processus de plainte;
- La façon de prioriser les ayants droit dans le processus d'admission dans les programmes anglophones;
- Le français comme langue d'enseignement;
- Le français comme langue de communication de l'administration;
- Le français comme langue de travail;
- La qualité du français et la maîtrise de celui-ci, par la communauté collégiale;
- Les balises d'utilisation d'une langue autre que le français.

Considérant la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* qui modifie la *Charte de la langue française* et qui prévoit, l'obligation des collèges d'apporter certaines modifications à leur politique linguistique;

Considérant la consultation lancée auprès de la communauté collégiale à l'automne 2023;

Considérant la recommandation favorable de la commission des études à sa séance du 6 décembre 2023;

Sur une proposition de M^{me} Cathy Arseneau, appuyée par M^{me} Josée Laflamme, il est résolu :

D'approuver la nouvelle version de la *Politique de valorisation de la langue française*.

Résolution CA-2324-51

Fichier joint : *PVLF révisée externe pour adoption CA*

14. ADOPTION DE LA *POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES*

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) actuelle a été révisée pour la dernière fois en mai 2009. Depuis, des modifications mineures ont été apportées en décembre 2018, en novembre 2019 et en avril 2020. Entamés en 2019, les travaux d'évaluation de l'actuelle PIEA et de sa révision en arrivent maintenant aux étapes ultimes, soit la présentation d'une nouvelle version au conseil d'administration pour approbation.

Des travaux d'actualisation ont débuté en 2019 avec le dépôt du devis d'autoévaluation et ont repris à l'automne 2021 selon la démarche proposée. La commission des études a confié le mandat à un comité consultatif mettant en présence des représentants et représentantes de toutes les instances interpellées par la PIEA. Les 17 recommandations issues du rapport d'autoévaluation ont été soumises pour adoption au conseil d'administration à la suite de la commission des études de janvier 2023. Un comité de la Direction des études et un comité de la commission des études ont par la suite entrepris les travaux de révision et de rédaction d'un projet de PIEA révisée. Le 13 septembre 2023, une version de la PIEA destinée à la consultation auprès de la communauté collégiale a été présentée à la commission des études. La consultation s'est tenue du 14 septembre 2023 au 23 octobre 2023. Les résultats ont été présentés à la commission des études du 8 novembre, accompagnés d'un guide de discussion. Le projet de PIEA a été modifié à la suite de la consultation et aux discussions tenues à la commission des études, et c'est le résultat de ce travail qui est présenté aujourd'hui.

M. Guillaume Chassé souligne la collaboration et la patience de la Direction des études dans ce dossier. La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, appuie M. Chassé, et félicite la commission des études pour les efforts soutenus.

Considérant la consultation lancée auprès de la communauté collégiale à l'automne 2023;

Considérant la recommandation favorable de la commission des études à sa séance du 6 décembre 2023;

Sur une proposition de M. Stéphane Gosselin, appuyée par M. Jean-Philippe Chartrand, il est résolu :

D'adopter la nouvelle version de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Résolution CA-2324-52

Fichier joint : *PIEA*

15. NOMINATION À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

Comme un poste est vacant à la commission des études, à la représentation de la formation continue, il est convenu de procéder à la nomination de M. Éric Couillard comme membre de la commission des études.

Considérant que le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep, article 5.06, délègue la nomination des membres de la commission des études au comité exécutif;

Considérant la nécessité de procéder à la nomination de M. Éric Couillard comme membre de la commission des études avant la prochaine séance du comité exécutif;

Considérant qu'en conformité avec le Règlement de la commission des études (règlement n° 10), il convient de nommer un cadre de la formation continue pour faire partie de la commission des études;

Considérant qu'une nouvelle nomination a été soumise pour pourvoir un poste vacant;

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé, appuyée par M^{me} Nancy Vigneau, il est résolu :

De nommer M. Éric Couillard, directeur de la formation continue, comme membre de la commission des études à titre de cadre, pour un mandat de deux ans, prenant fin le 30 juin 2025.

Résolution CA-2324-53

16. NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME DE *TECHNIQUES JURIDIQUES* – CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

En raison de changements apportés à l'offre de programme (hybride mixte et AMT) et après quatre années d'enseignement avec la première version de programme, le département a constaté que des modifications devaient être apportées à certains cours. En effet, des lacunes étaient observées quant à l'acquisition de compétences à l'égard du droit substantif, et ce, dès la première session. Certains changements ont également été pensés en fonction des avancées technologiques ayant considérablement modifié des tâches liées à la fonction de travail de la technicienne ou du technicien juridique depuis la mise en place du devis ministériel de programme et de l'analyse de la situation de travail (2004). De plus, le souci du département de demeurer dans une approche par compétence telle que déployée dans sa formule hybride mixte a également permis à celui-ci de se questionner sur les heures attribuées à certaines compétences.

Une réflexion en département à l'hiver 2022 a permis de cibler les correctifs à apporter et à suggérer les changements proposés dans cette deuxième version de programme. Les disciplines contributives concernées ont été consultées avant de soumettre cette nouvelle version de programme.

Considérant la recommandation favorable de la commission des études à sa séance du 6 décembre 2023;

Sur une proposition de M^{me} Nancy Vigneau, appuyée par M. Stéphane Gosselin, il est résolu :

D'adopter la nouvelle version locale du programme de *Techniques juridiques* au campus de Carleton-sur-Mer.

Résolution CA-2324-54

Fichier joint : *DEC Techniques juridiques_Automne 2023_modifié_18_déc*

17. NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME DE *TECHNIQUES DE SOINS INFIRMIERS* – CAMPUS DE GASPÉ

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

À l'automne 2022, une nouvelle version locale du programme a été mise en œuvre avec l'accueil d'une première cohorte. Assez tôt, des problèmes majeurs d'organisation scolaire et pédagogique ont mis en évidence la nécessité d'apporter des modifications à cette nouvelle version.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre les coordonnatrices du programme et des personnes de différents services du Cégep ainsi que les directions. Tous et toutes ont travaillé à proposer des solutions pouvant permettre de régler les problèmes soulevés tout en s'assurant d'amenuiser les difficultés d'organisation, de maintenir ou solidifier la cohérence pédagogique et ainsi favoriser la réussite.

La nouvelle version a été adoptée par le comité de programme le 25 octobre 2023.

Considérant la recommandation favorable de la commission des études à sa séance du 6 décembre 2023;

Sur une proposition de M. Jean St-Pierre, appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter la nouvelle version du programme de *Techniques de soins infirmiers* au campus de Gaspé.

Résolution CA-2324-55

Fichier joint : *DEC_Soins infirmiers_corrige après CÉ du 6 décembre 2023*

18. RAPPORT D'AUTOÉVALUATION DU PROGRAMME DE *TECHNIQUES* *D'AQUACULTURE* – ÉPAQ

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

La version actuelle du programme de *Techniques d'aquaculture*, qui comporte une approche modulaire et un mode d'enseignement hybride, est offerte depuis maintenant huit ans. Au cours des dernières années, l'équipe programme a identifié certaines pistes d'améliorations possibles et, à l'hiver 2022, il a été décidé d'amorcer un processus d'autoévaluation du programme. Pour ce faire, les démarches suivantes ont été réalisées :

- Des questionnaires ont été donnés aux étudiants et étudiantes ainsi qu'aux employeurs;
- Des concertations ont eu lieu avec les enseignants et enseignantes de la formation spécifique, de la formation générale ainsi que des disciplines contributives;
- Des rencontres ont aussi eu lieu avec notamment l'organisation scolaire ainsi que la Direction des ressources humaines.

Considérant la recommandation favorable de la commission des études à sa séance du 6 décembre 2023;

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Chartrand, appuyée par M^{me} Nancy Vigneau, il est résolu :

D'approuver le rapport d'autoévaluation du programme de *Techniques d'aquaculture* de l'ÉPAQ.

Résolution CA-2324-56

Fichier joint : *Rapport d'autoévaluation (DEC Aqua 2023-11-17)*

19. NOUVELLE VERSION DU PROGRAMME DE *TECHNIQUES DE TRAVAIL SOCIAL* – CAMPUS DE GASPÉ

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

L'élaboration d'une nouvelle version locale du programme de *Techniques de travail social* (TTS) a été rendue nécessaire à la suite de la publication d'un nouveau devis ministériel par le ministère de l'Enseignement supérieur, en 2022.

Chacune des 22 nouvelles compétences a fait l'objet d'une analyse. Ce premier travail de réflexion à propos des compétences, à raison d'une demi-journée par semaine à l'hiver 2023, a été réalisé par deux enseignantes du programme, accompagnées par une conseillère pédagogique. À quelques reprises, les autres membres du département ont été interpellés. On a aussi consulté d'anciens étudiants et étudiantes afin d'avoir leur avis relativement à divers aspects du programme. Les cohortes de 2^e et 3^e années ont également été consultées lors d'une rencontre d'échange. À l'automne 2023, le travail s'est poursuivi en incluant la participation des membres du personnel enseignant des disciplines contributives. Le travail a permis l'établissement de relations compétences-cours et d'un projet de logigramme de formation. À divers moments, plusieurs personnes concernées par le programme ont été consultées et ont collaboré avec l'équipe de production.

La nouvelle version a été approuvée par le comité de programme le 18 décembre 2023.

Considérant la recommandation favorable de la commission des études à sa séance du 17 janvier 2024;

Sur une proposition de M. Jean St-Pierre, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'approuver la nouvelle version du programme de *Techniques de travail social* au campus de Gaspé.

Résolution CA-2324-57

Fichier joint : *DEC technique_ Travail_social-A24*

20. ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (URLS GÎM)

L'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS GÎM) invite le Cégep à renouveler son adhésion pour l'année 2024-2025 et à désigner ses représentants et représentantes à l'assemblée générale de l'organisme. L'URLS est un organisme régional important dans le développement du loisir et du sport. Une représentation auprès de cet organisme permet de faire valoir les intérêts de la population collégiale. Le Cégep peut aussi avoir accès à certains programmes de formation ou de subvention grâce à son statut de membre.

Les représentants du Cégep de la Gaspésie et des Îles seront nommés dans les prochaines semaines et l'information sera transmise pour approbation au conseil d'administration.

Considérant la nécessité de renouveler l'adhésion du Cégep de la Gaspésie et des Îles pour l'année 2024-2025 par voie de résolution;

Considérant l'intérêt du Cégep de maintenir son adhésion à l'organisme afin de représenter les besoins de la population collégiale;

Sur une proposition de M. Stéphane Gosselin, appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'approuver l'adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2024-2025;

D'engager la somme de 206,47 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle.

Résolution CA-2324-58

Fichier joint : lettre_cegep_24-25

21. SUIVI BUDGÉTAIRE

La directrice des ressources matérielles et financières, M^{me} Karoline Morris, présente les faits saillants du suivi budgétaire. Les documents sont partagés à l'écran et seront transmis aux membres après la rencontre.

22. CORRESPONDANCES

9 janvier 2024 : Lettre de M^{me} Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur - Projets novateurs 2023-2024

Fichier joint : 20240112_PDERY_Cégep de la Gaspésie et des Îles_Projets_novateurs_23-24

23. DÉPÔT DES RAPPORTS DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Le rapport de vote électronique est déposé à titre informatif.

7 décembre 2023 : Modification au calendrier 2023-2024

Fichier joint : Rapport_vote_électronique_CA_2023-12-07

24. DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les rapports du comité d'audit et des finances sont déposés à titre informatif :

- 23 octobre 2023
- 4 décembre 2023

Fichiers joints : *Comité d'audit du 23 octobre 2023, Comité d'audit du 4 décembre 2023*

25. SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, présente le suivi de la planification stratégique. Les comités de suivi des différentes orientations ont été créés et les plans de travail sont déployés dans les services concernés. Le comité de suivi de la planification stratégique s'approprie les outils de suivi des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Un suivi sera fait lors de la séance du conseil d'administration de juin 2024.

26. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président ne transmet aucun point d'information lors de la séance.

27. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, M^{me} Yolaine Arseneau, transmet les points d'information suivants :

- Tournée des campus : Le moral est bon et le personnel était prêt à amorcer la nouvelle session, malgré les difficultés de la session précédente.
- Présentation de M. Danny Le Braceur à la Direction des ressources humaines par intérim : Une ressource d'expérience qui amènera un bon appui à l'équipe en place.
- Rencontre du Regroupement des cégeps de régions (RCR) : Rencontre avec la sous-ministre, M^{me} Paule De Blois. M. Sylvain Gaudreault est nommé comme président du regroupement.

28. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Serge Rochon, transmet les points d'information suivants :

- Déclaration de la liberté académique : Présentation du document transmis à la communauté étudiante.
- Projet de pédagogie de la première session : Les travaux sont lancés en projet pilote auprès de trois programmes : *Techniques de soins infirmiers* à Gaspé, *Sciences humaines* aux Îles-de-la-Madeleine et *Techniques d'intervention en criminologie* à Carleton-sur-Mer.
- *Techniques policières* : Les travaux débutent avec l'embauche d'une ressource et la collaboration des autres programmes de la discipline 310 (*Techniques d'intervention en criminologie* et *Techniques juridiques*). Nous avons également un contact avec l'École de police de Nicolet qui nous offre leur support dans le développement de notre programme.

29. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Le directeur de la formation continue, M. Éric Couillard, présente les faits saillants de la mission en Afrique réalisée à l'automne 2023.

Les fiches de projets sont déposées à titre informatif.

Fichier joint : *Fiches_projets_international_2024-01-31*

30. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

31. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 27 mars 2024 à 15 h.

32. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 17 h.

SIGNATURES


Antonio J. Blouin
Président du conseil d'administration


Yolaïne Arseneau
Directrice générale et secrétaire générale